Ardoisé au-dessus, gris bleuâtre sur les côtés, jaunâtre en dessous. Un point arrondi foncé plus ou moins net au-dessus de l'origine de la ligne latérale et une ligne noire foncée sur le milieu du pédicule caudal et de la nageoire.

D. 11. A. 28-29. Ec. 8/35-36/8.

N° 5223. Coll. Mus. — 2 ex. Chinautla (Guatémala). Bocourt.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *T. microphthalmus* Gthr.

5. Tetragonopterus belizianus Bocourt.

La hauteur du corps est contenue 2 fois 1/3 à 2 fois 1/2 dans la longueur, la longueur de la tête, 3 fois 3/4 à 4 fois. Le diamètre de l'œil, qui est un peu inférieur à l'espace interorbitaire est contenu 3 fois environ dans la tête. Le maxillaire arrive presque au-dessous du centre de l'œil. Les branchiospines sont minces, moyennes, au nombre de 12 ou 13 à la partie inférieure du premier arc branchial. La dorsale commence en arrière de la ventrale. La pectorale, qui fait les 4/5 de la tête, atteint l'anale qui arrive à l'anus. L'anale est supérieure à la distance qui sépare les 2 dorsales. La caudale est bien fourchue. Les écailles portent de nombreuses stries. On en compte 6 rangées entre la ligne latérale et la ventrale.

Ardoisé au-dessus, jaunâtre sur les côtés, gris sur le ventre. Une ligne horizontale foncée sur le milieu du pédicule caudal et de la nageoire.

D. 11. A. 26-30. Ec. 7-8/35-37/8.

N° 5224. Coll. Mus. — 8 ex. Riv. de Mullins (Bélize). Bocourt.

N° 5225. Coll. Mus. — 6 ex. Bélize. Bocourt.

Cette espèce se distingue des *T. finitimus* Bocourt et *T. panamensis* Gthr. principalement par sa forme plus élevée.

Poissons récoltés dans l'Ouellé, par la mission du Bourg de Bozas,

par M. le Dr Jacques Pellegrin.

La mission du Bourg de Bozas a adressé il y a peu de temps au Muséum une petite collection de Poissons, recueillis en plein cœur de l'Afrique, dans la rivière Ouellé et ses affluents[1]. La faune ichtyologique de ces ré-

[1] Un premier envoi du pays des Somalis renfermait déjà quelques formes curieuses. C'est ainsi que la mission avait récolté à Imi, sur l'Ouébi-Chébéli, d'après les renseignements aimablement fournis par M. Fr. de Zeltner, qui accompagnait du Bourg de Bozas, un grand nombre de spécimens du *Chelæthiops bibie* Joannis, petit Cyprinidé offrant des affinités avec les *Pelecus* d'Europe et les *Chela* de l'Inde et décrit par Joannis, d'après des exemplaires du Nil en 1835.

gions étant très peu connue[1], il est intéressant de donner une liste complète des espèces envoyées par les hardis explorateurs. Parmi celles-ci se trouve d'ailleurs une forme nouvelle appartenant à la curieuse famille des Mormyridés. Je me suis fait un devoir de la dédier à l'infortuné chef de mission qui a péri victime de sa passion pour la science.

Les Poissons récoltés en novembre 1902 et janvier 1903 proviennent de la rivière Ouellé même, de son affluent la rivière Doungou et de la rivière Aba, tributaire de cette dernière. L'Ouellé se jette dans l'Oubanghi, affluent de la rive droite du Congo.

Tetrodon miurus Boulenger. — Aba.
Clarias platycephalus Boulenger. — Ouellé-Doungou.
Schilbe mystus Linné. — Ouellé-Doungou.
Barbus miolepis Boulenger. — Aba.
Alestes Fuchsii Boulenger. — Ouellé.
— — *var.* tæniata, var. nov. — Ouellé.
— Kingsleyæ Günther. — Aba.
Petersius leopoldianus Boulenger. — Aba.
Distichodus affinis Günther. — Ouellé.
— lusosso Schilthuis. — Ouellé-Doungou.
Pantodon Buchholzi Peters. — Ouellé-Doungou.
Xenomystus Nigri Günther. — Ouellé-Doungou.
Mormyrops deliciosus Léach. — Ouellé-Doungou.
— curtus Boulenger. — Ouellé-Doungou.
Petrocephalus Balayi Sauvage. — Ouellé-Doungou.
Gnathonemus cyprinoïdes Linné. — Ouellé-Doungou.
— Petersi Günther. — Ouellé-Doungou.
Mormyrus caballus Boulenger. — Ouellé-Doungou.
Mormyrus Bozasi nov. sp. — Ouellé-Doungou.
Ophiocephalus obscurus Günther. — Ouellé-Doungou.
Hemichromis fasciatus Peters. — Ouellé-Doungou.

Mormyrops Bozasi nov. sp.

La hauteur du corps est comprise 4 fois 1/2 dans la longueur, la longueur de la tête un peu plus de 4 fois. Le profil supérieur de la tête descend en ligne fortement arquée. Le museau est prolongé, proboscidiforme; sa longueur égale environ celle de la région post-oculaire de la tête. La bouche est petite, terminale. Les dents, peu nombreuses, sont nettement fourchues. L'œil est ovale, son grand diamètre est contenu 3 fois dans la longueur du museau, 1 fois 1/2 dans la région interorbitaire. La na-

[1] M. Boulenger cependant a consacré un fascicule (*Ann. Mus. Congo, Zool.*, II, fasc. 2, 1902) à la description de Poissons nouveaux de l'Oubanghi.

geoire dorsale qui commence en avant des ventrales a 77 rayons. Sa base est 7 fois plus longue que celle de l'anale. Celle-ci comprend 17 rayons dont 3 non branchus. Elle commence à égale distance de l'origine de la pectorale et de celle de la caudale. La pectorale pointue fait les 2/3 de la longueur de la tête. Le pédicule caudal est un peu plus d'une fois 1/2 aussi long que haut. Sa longueur est un peu inférieure à la 1/2 de celle de la tête. La caudale est recouverte de petites écailles. On compte 130 écailles en ligne longitudinale, environ 27/32 en ligne transversale, 24 autour du pédicule caudal.

La couleur est ardoisée avec des reflets bleuâtres sur le dos, blanc nacré sur le ventre. La dorsale et la caudale sont grisâtres, les pectorales, les ventrales et l'anale d'un blanc sale.

N° 03-308. Coll. Mus. — Rivière Ouellé. Mission du Bourg de Bozas.

Longueur : 320 + 40 = 360 millimètres.

Ce Poisson vient se placer auprès de *Mormyrus longirostris* Peters, de *M. proboscirostris* Boulenger et de *M. kannume* Forskal. Il se distinge de ces trois espèces d'abord par ses écailles plus nombreuses en ligne longitudinale (130 au lieu de 95-108, de 95-100 et de 80-95). En outre il se différencie de la première par son profil plus courbé, son museau un peu plus long, son pédicule caudal plus court, de la seconde par son museau plus court, son anale plus courte, ses écailles plus nombreuses autour du pédicule caudal, enfin de la dernière par sa dorsale plus longue.

Alestes Fuchsii var. **tæniata** var. nov.

N° 03-291. Coll. Mus. — Ouellé. Mission du Bourg de Bozas.

Dans ce specimen qui mesure 110 millimètres environ [1] et que ses proportions et surtout ses nombres (D. 10; A. 17; Sq. $4\frac{1}{2}/22/3\frac{1}{2}$) ne semblent pas permettre de séparer de l'espèce décrite par M. Boulenger, la coloration est sensiblement différente de celle indiquée et figurée par le savant ichtyologiste de Londres [2].

En effet, au lieu d'« une tache noire ou bleu d'acier derrière la tête, au-dessus de la ligne latérale, une autre beaucoup plus grande, sur le pédicule caudal» il existe un large bande longitudinale noirâtre qui commence en arrière de l'œil et se poursuit jusque sur le pédicule caudal où elle s'élargit rappelant assez ce qui se passe chez *Alestes Lemairii* Boulenger.

Dans un autre specimen (N° 02-290. Coll. Mus,) la coloration au contraire ne diffère pas sensiblement de celle des *A. Fuchsii* Boulenger typiques.

[1] La caudale est en partie mutilée.

[2] *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I., p. 83, pl. XXXVI, fig. 1 (1899).